

Le plan de la Banque mondiale à la compétitivité

• Un prêt de 200 millions de dollars sera validé aujourd'hui

• Trois cibles: Gouvernance économique, climat des affaires et facilitation des échanges

LE Maroc est l'un des meilleurs élèves de la Banque mondiale. Le Conseil d'administration de l'Institution examine et devrait valider ce mardi 03 mars à Washington, un nouveau prêt d'un programme d'appui à la compétitivité. Le montant porte sur 200 millions de dollars. Ce programme vient à la suite d'un autre déployé en 2013. Il cible trois piliers essentiels définis par le gouvernement : le climat de l'investissement, la politique commerciale et la facilitation des échanges commerciaux, et la gouvernance économique (voir interview ci-contre).

Projets en phase de mise en œuvre

- **Projet d'appui à l'ONEE:** 190 millions de dollars
- **Appui à l'énergie solaire concentrée -Centrale solaire de Ouarzazate-:** 200 millions de dollars
- **Performance du secteur judiciaire:** 15,8 millions de dollars
- **Routes rurales II:** 238 millions de dollars
- **Eau et assainissement en milieu rural:** 60 millions de dollars
- **Modernisation de l'irrigation dans le bassin d'Oum Er Bia:** 70 millions de dollars
- **Assainissement du bassin d'Oum Er Bia:** 43 millions de dollars
- **Appui aux systèmes régionaux d'alimentation en eau potable:** 175 millions de dollars
- **Appui à l'énergie solaire concentrée -Noor-Ouarzazate-:** 400 millions de dollars
- **Appui à l'alimentation en eau en milieu rural:** 158 millions de dollars
- **Appui aux micro et PME:** 50 millions de dollars.

Source: Banque Mondiale

Prêt programme pour résultats

- **Projet d'appui à l'Initiative nationale de développement humain II:** 300 millions de dollars

Prêt de politique de développement (appui budgétaire)

- **Deuxième prêt compétences et emplois:** 100 millions de dollars
- **Quatrième prêt d'appui à la gestion du secteur des déchets solides:** 130 millions de dollars
- **Deuxième prêt d'appui à la compétitivité:** 200 millions de dollars. Il sera examiné ce mardi 3 mars 2015 par le conseil d'administration de la Banque mondiale.

Ce deuxième programme vise précisément à améliorer la capacité de l'Etat à évaluer les coûts et bénéfices des incitations accordées par la Commission nationale des investissements. On a aujourd'hui une multiplicité d'intervenants entre les CRI, l'AMDI et les commissions techniques locales. Les rôles des uns et des autres ne sont pas toujours très clairs. Pour un investisseur, cela peut constituer un

Le climat de l'investissement sera d'abord soutenu par l'amélioration de la gouvernance des grandes entreprises, la simplification et la transparence de la réglementation applicable aux entreprises, et l'accroissement de l'accès aux informations publiques sur les entreprises.

Ensuite, la politique commerciale et la facilitation des échanges seront soutenues par une mise à niveau du cadre réglementaire pour le respect des normes de sécurité et d'hygiène et la facilitation des procédures aux ports d'entrée.

Enfin, la gouvernance économique sera améliorée grâce à un renforcement significatif du rôle et des prérogatives du Conseil de la concurrence, l'amélioration de la transparence et l'efficacité dans l'octroi des incitations par la Commission interministérielle des investissements. Il est attendu enfin le renforcement de la Commission nationale de l'environnement des affaires (CNEA) pour la mise en œuvre des réformes du climat des investissements.

Pour la Banque mondiale, ce nouveau programme vient sanctionner les efforts du Maroc pour améliorer le climat des affaires. « Les autorités ont engagé une série ambitieuse de stratégies sectorielles pour appuyer la transformation structurelle du secteur industriel et encourager des activités émergentes axées sur les exportations. L'effectivité de la commission des investissements est essentielle pour assurer le succès de cette stratégie sectorielle», observe Philippe De Meneval, spécialiste senior en développement du secteur privé dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord de la Banque mondiale.

facteur de désorientation pour trouver le bon interlocuteur, aussi bien au niveau local que national. Par ailleurs, la Banque mondiale insiste surtout sur les analyses préalables de l'impact économique des projets soumis à la Commission des investissements. La dernière commission, qui s'est tenue au mois de décembre dernier, a reçu pour la première fois des fiches assez détaillées sur les estimations d'impacts en termes de création d'emplois, de création d'entreprises et d'activités. Il y aura aussi un rapport annuel d'évaluation qui devrait permettre de mesurer plus en profondeur les impacts des incitations concédés aux projets admis au régime conventionnel.

Le régime préférentiel aux gros projets validés par la Commission d'investissement internationale est une arme dans la compétition internationale. Que fait-on des petits projets qui, eux, n'ont pas de parapluie politique et qui créent aussi des emplois?

La bataille de l'attractivité de l'investissement est mondiale, et elle se fait à coup d'incitations. Il est donc légitime que le gouvernement marocain déploie des arguments pour convaincre les investisseurs, analyse Jean-Pierre Chaffour, économiste principal de la Banque mondiale pour le Maroc. Pour des raisons budgétaires, il n'est pas possible d'étendre de manière universelle ce type d'incitants. Pour les gros projets, le gouvernement parie sur l'effet des externalités auprès du tissu des entreprises. □

A.S.



Pour réagir à cet article:
courrier@economiste.com